

LISTE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Jeanine NONROY, Claude GOUJON, Christophe BOYER, Pauline LAINE-CURTAN, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Françoise PUGINIER-LUSCHKA, Marie-Claire FRYDER, Laure DESVARD.

Etaient excusés : Norbert ALAÏMO, Ludovic GAHLAC, Virginie GUSTAVE, Jim CARTIER, Catherine GIL.

Etaient absents : /

Ont donné procuration : Norbert ALAÏMO à Claude CARCELLER,
Virginie GUSTAVE à Marie-Claire FRYDER,
Jim CARTIER à Laure DESVARD,
Catherine GIL à Jeanine NONROY

Date de la convocation : 13/09/2024

Secrétaire de séance : Jeanine NONROY

Objet : Modification du tableau des effectifs

N° DEL 20240920-001

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la valorisation des carrières des agents, certains remplissent les conditions pour un avancement et y sont proposés.

Par ailleurs la commission « Personnel » réunie fin août propose de créer un emploi permanent d'adjoint du patrimoine.

Enfin, le remplacement de la secrétaire générale qui fait valoir ses droits à la retraite sera assuré par un agent d'un grade différent.

A ces fins, il convient de modifier le tableau des effectifs, et fixer les taux d'avancement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ◆ **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :
 - Au 1^{er} novembre 2024 :
 - Création d'un emploi d'attaché à temps complet,
 - Au 1^{er} janvier 2025 :
 - Création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet,
 - Suppression d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet,
 - Création d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - Suppression d'un emploi d'adjoint technique à temps complet,
 - Création d'un emploi d'adjoint du patrimoine à temps non complet à raison de 25/35^{ème},
 - Suppression d'un emploi d'attaché principal à temps complet.
- ◆ **FIXE** ainsi qu'il suit les taux d'avancement :
 - 100 % pour tous les grades de toutes les catégories, (sachant qu'au vu de la taille de la collectivité chaque agent est sur un grade différent).
- ◆ **CHARGE** le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Suppression des tarifs d'inscription à la médiathèque – Avenant à la charte du réseau de lecture publique

N° DEL 20240920-002

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision du conseil communautaire de la CCVH, en date du 8 juillet dernier adoptant un avenant à la charte du réseau de lecture publique visant à rendre l'inscription gratuite pour tous dans les bibliothèques à partir du 1^{er} janvier 2025.

Chaque commune devant être signataire de l'avenant à cette charte, il demande au conseil municipal de se positionner.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ◆ **PRENDS ACTE** de la décision du conseil communautaire de la CCVH modifiant les conditions d'inscription auprès des bibliothèques du réseau de lecture publique,
- ◆ **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n° 1 à la Charte, tel que ci-annexé,

Objet : Subvention Exceptionnelle 2024 Ass Mas de Cournon Horse Ball

N° DEL 20240920-003

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention exceptionnelle de l'Association Mas de Cournon Horse Ball d'Argelliers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ◆ **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 € pour l'exercice 2024 à l'association Mas de Cournon Horse Ball d'Argelliers,
- ◆ **DIT** que cette somme sera prélevée sur l'enveloppe globale des crédits de subventions voté dans le budget primitif.

Séance levée à 18h55